

## Poursuivre près une école de notariat?

Par **missleia**, le **13/02/2007** à **15:58**

Bonjour, j'aimerais avoir quelques avis extérieurs sur ma situation :

Je suis à l'école de notariat de Rennes, en 2ème année du premier cycle. J'aime beaucoup les matières enseignées, le notariat me plaît beaucoup et mes résultats sont très encourageants (première de ma promo l'année dernière et des résultats pour le moment cette année excellents).

Seulement la vie d'étudiante... pfff... C'est pas facile tous les jours. Je reconnais que j'ai une relation assez particulière avec l'argent, j'ai été élevée comme ça mais quand même, tous les mois à compter l'argent pour savoir s'il en restera assez pour finir l'année, culpabiliser à chaque fois que je m'achète un petit truc (vive la société de consommation dans laquelle nous sommes!) rentrer le soir et travailler les cours, le week-end : encore les cours... Bref, ça devient pesant, non seulement financièrement, c'est aussi pour cela que j'ai choisi cette formation : à partir de l'année prochaine, je suis en alternance et donc rémunérée ce qui lâchera un peu du lest ; mais aussi moralement : j'aimerai penser à autre chose que les cours en rentrant le soir, avoir du temps libre pour moi. J'aimerais faire du sport mais pour me moment pas le temps et toujours le même problème : pas d'argent (enfin si, le dimanche matin c'est footing, ça, ça ne coûte rien). Encore que pour le sport, à partir de l'année prochaine ça s'annonce déjà mieux.

Cette situation d'étudiante me pèse donc un peu mais en même temps, j'ai des facilités, des bons résultats (17 de moyenne pour le moment par exemple) et j'hésite à poursuivre à la fac puis au cfpn. J'ai peur de regretter par la suite si je ne le fais pas, d'autant plus que je le répète, le notariat me plaît bien. Mais, c'est alors, après avoir goûté aux joies de l'autonomie pendant deux ans, retourner à une vie d'étudiante avec tous les problèmes cités plus haut et sans doute à un niveau plus élevé... (d'autant plus que je vis en ménage et que j'ai hâte de m'investir plus intensément dans mon couple) Une notaire m'a dit que le diplôme de notaire n'était pas indispensable pour avoir un bon poste et faire une belle carrière (c'est vrai que devenir notaire, même associé n'est pas forcément mon but, notaire salarié me conviendrait très bien, je ne suis pas sûr de vouloir être notaire). **D'un autre côté**, on me dit également que tant que je peux je devrais continuer, que sinon, je le regretterais et que je me poserais toujours la question de savoir si j'aurais réussi.

Alors voilà, vous, vous en pensez quoi? Auriez-vous continué ? Je reconnais que j'ai le temps, il me reste mon année à terminer et mon deuxième cycle à faire, mais la question me trotte dans la tête depuis quelques semaines.

Merci d'avoir pris le temps de me lire et de me répondre.

Par **Yann**, le **13/02/2007** à **16:49**

A ta place je continuerai. Je pense que tu passeras à côté de quelque chose si tu ne le fais pas. D'autant plus que tu as des facilités. Je comprend parfaitement tes réticences et le fait que la vie étudiante te pèse. Je partage également ce sentiment. Mais il faut voir ces sacrifices personnels et financiers comme des investissements qui permettent d'obtenir quelque chose au bout.

Aujourd'hui il est de plus en plus difficile de s'en sortir, même avec un niveau d'étude élevé, mais ça l'est encore plus sans! Je pense qu'il est préférable d'aller le plus loin possible dans ses études pour mettre toutes les chances de son côté à la sortie de celles-ci.

Par **mariege**, le **14/02/2007** à **11:25**

A mon tour de te demander si je me mele de ce qui ne me regarde pas lol

moi je pense que tu devrais continuer, tu as de bons resultats et ça c'est très encourageants, non? et ça doit te motiver pour continuer, il faut toujours faire plus pour avoir mieux! lol

je sais que j'ai beaucoup parlé lors de mon stage aux notaires et clerks et ils m'ont tous encouragé si je le pouvais à continuer

en effet, l'école de notariat n'offre pas la même chance que si tu passe par le cfpn, moins de responsabilité, moins d'affaires intéressantes, tu reçois moins de clients et ta paie est largement moindre

c'est bete mais c'est ainsi, a moins de faire une excellente prestation et d'avoir l'opportunité d'un bon poste et de la chance!

ensuite en ce qui concerne le niveau pour poursuivre, en fait j'ai la plupart de mes amis qui sont en fac de droit L2, L3 et M1

et je peux te dire qu'en ce qui concerne la L3 c'est l'année la plus facile

En revanche la M1 est dure mais ils ont les memes matieres que nous cette année, droit fiscal, procedure collective, droit des successions et regimes matrimoniaux et quelques petites matieres de culture comme d'hab

pour te dire en M1 ils ont eu la même prof que nous en regime mat , les memes cours et les exos qu'elles nous a donné c'est leur TD

j'ai même passé mes td qu'on a fait avec pichevin a une copine pour qu'elle s'entraîne!

sinon je sais que lors de mon stage j'ai le notaire qui m'a conseillé de continuer, lui il est passé par la fac et après a fait la 3e et 4 e année a l'école de notariat et il m'a di que c'est une excellente formation

sinon pour l'argent c'est clair que c'est galere moi je suis encore chez mes parents mais dans deux semaines je vais vivre avec mon copain , mes parents sont là pour m'aider donc ça va mais je travaille aussi le samedi pour pouvoir me payer des extras (et j'ai pas eu de vacances d'été cette année comme depuis longtemps lol)mais j'avoue qu'avec les cours c'est pas

evident d'avoir du temps pour soi, de voir ses amis....  
en tout cas tu as bien gerée , felicitations....

Par **mariege**, le **14/02/2007** à **13:50**

j'avoue aussi que l'argent facilite car peu de personne ayant le diplome de notaire sont notaires, le systeme de notaire salarié se developpe peu, et pour le reste des notaires ya pas de secret faut de l'argent  
combien restent premier clercs.....  
c'est pour ça que notre malheureux diplome de premier clerc ne vaut rien par rapport à tous ceux qui ont le dimplome de notaire et qui ne sont que premier clerc....  
après dans une grande étude et avec un peu de chance et le fait d'être doué on peut reussir!  
mais les chances sont maigres mais dans la vie il faut aller a la recherche du bonheur  
(comme un certain film) lol  
allez bonne vacances!

Par **Olivier**, le **14/02/2007** à **13:57**

Bon je pense qu'il faut corriger certaines idées reçues...

Tout d'abord passer par une école de notariat effectivement ça implique qu'on n'est pas notaire (à moins de prendre la passerelle pour le CFPN après...) et donc que la paye est moindre...

Ensuite missleia tu parles d'être notaire salarié... donc notaire ! A ceci près que tu es salariée et non libérale mais le boulot est le même... ne confonds tu pas avec notaire assistant ?

Ensuite dire que la paye est moindre en sortant d'une école de notariat par rapport au CFPN... ben quand je vois ma paye en tant que notaire stagiaire franchement... je suis payé exactement comme quelqu'un qui aurait simplement le diplôme de premier clerc (niveau T1 pour les initiés...)

Enfin Mariege c'est pas parce que tu sors du CFPN que tu es notaire... Tu es notaire quand tu as trouvé un office ou une association et que tu as sorti les sous pour te faire nommer !

Ceci dit je ne mets pas les choses au point pour te décourager missleia bien au contraire... le notariat est une branche qui offre de nombreux débouchés et le chômage y est très très faible pour ne pas dire inexistant... Alors continue, fonce, tu es près du but et ce serait dommage de t'arrêter là !